



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame **Anne Stambach-Terreñoir**  
Monsieur **Hadrien Clouet**  
Monsieur **François Piquemal**  
Monsieur **Christophe Bex**

Député.es de la Haute-Garonne.

Monsieur **Jean-François Lefebvre**  
Directeur général du CHU de Toulouse

Toulouse, le 18 mai 2026

**Objet :** Grève des ambulanciers du CHU de Toulouse et revalorisation de la profession

Monsieur le Directeur général,

Nous avons été interpellés par les ambulanciers internes du CHU de Toulouse qui ont lancé un mouvement de grève illimitée le lundi 11 mai dernier. En cause, le manque criant de reconnaissance des agents assurant les missions de transports. Ce mouvement de grève est suivi à près de 80% des agents relevant du service, ce qui démontre la présence généralisée d'un réel mal-être.

A la source du mécontentement, le nombre important de nouvelles missions lourdes de responsabilités et de dangers encourus qui ont été ajoutées ces dernières années, notamment :

- des interventions du SAMU et des missions d'urgence ;
- des transports de corps ;
- des transports de détenus (parfois sans équipement de protection).

Tout cela sans reconnaissance ou revalorisation supplémentaire, alors même que le point d'indice a été gelé pendant 15 ans et que l'inflation cumulée sur la même période est de plus de 28%.

D'autres CHU ont pourtant pris la décision d'attribuer des revalorisations, tel est le cas par exemple à Tours et à Angers où les ambulanciers perçoivent la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) et l'IFR (Indemnité Forfaitaire de Risque), conformément à la décision n°467063 du 19 juillet 2023 du Conseil d'État. À notre sens, aucun facteur ne pourrait justifier une telle

différence de traitement à Toulouse alors que les ambulanciers assurent des missions similaires à leurs collègues d'autres villes.

Nous tenons donc à leur assurer notre soutien inconditionnel et sommes à votre disposition pour engager un dialogue.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

**Anne Stambach-Terreoir**

**Hadrien Clouet**

**François Piquemal**

**Christophe Bex**

*Député.es de la Haute-Garonne.*

